

AVIS PUBLIC

Ministère des Transports

LOI SUR LES EAUX NAVIGABLES CANADIENNES

RÉPARATION DU PONT SITUÉ SUR LA ROUTE 301, AU-DESSUS DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS, À PORTAGE-DU-FORT

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) donne avis, par la présente, qu'une demande a été présentée au ministre des Transports, en vertu de la Loi sur les eaux navigables canadiennes, pour l'approbation de l'ouvrage décrit ci-après, de son emplacement et de ses plans connexes.

Aux termes du paragraphe 7(2) de ladite loi, le ministère des Transports du Québec a déposé auprès du ministre des Transports, dans le registre en ligne Recherche de projet en commun (<http://cps.canada.ca/>), sous le numéro de registre 2104 ou le numéro de dossier du PPN 2020-302220, une description de l'ouvrage suivant, de son emplacement et de ses plans connexes :

Mise en place de plates-formes temporaires dans le cadre des travaux de réparation du pont n° P-06003 situé sur la route 301, au-dessus de la rivière des Outaouais, à Portage-du-Fort, aux limites des provinces de l'Ontario et du Québec.

Vous pouvez transmettre les commentaires concernant l'effet de cet ouvrage sur la navigation maritime par l'entremise du registre Recherche de projet en commun mentionné précédemment, dans la section des commentaires (recherchez par le numéro référencé ci-dessus) ou les transmettre directement à votre bureau régional (Programme de protection de la navigation, Transports Canada, 401-1550, avenue D'Estimauville, Québec (Québec) G1J 0C8, numéro de téléphone : 1 877 646-6420) si vous n'avez pas accès à Internet.

Notez que les commentaires ne seront considérés que s'ils ont été reçus par écrit (préférentiellement de façon électronique) au plus tard 30 jours suivant la date de publication de cet avis. Bien que tous les commentaires se conformant à ces directives soient examinés, aucune réponse individuelle ne sera envoyée.

Signé à Gatineau en ce 20^e jour d'août 2020

FRANÇOIS ASSELIN POUR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OUTAOUAIS

Québec 